

RAPPORT ANNUEL 2023



INDÉPENDANT, ENGAGÉ, SOLIDAIRE

WWW.CSP.CH/GENEVE

MISSION DU CSP

Le CSP Genève contribue activement à promouvoir la justice sociale dans le canton depuis 70 ans. Au nom de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, il s'engage pour le développement d'une société solidaire, responsable et durable.

Le CSP déploie son action au niveau individuel et collectif pour lutter contre la précarité et favoriser l'inclusion. Il accueille, accompagne et soutient toute personne, sans distinction de confession, d'origine ni de statut. Chaque année, il propose une aide professionnelle à plusieurs milliers de personnes vivant à Genève.

Le CSP agit en toute indépendance et transparence. Il met en œuvre ses actions, seul ou en partenariat, avec professionnalisme et efficacité, dans le respect de ses valeurs.

Son travail de terrain et ses prises de position en font un acteur incontournable de la justice sociale à Genève. Le CSP vit principalement de dons.

1954 | INDÉPENDANT
2024 | ENGAGÉ
SOLIDAIRE
DEPUIS 70 ANS

FAIRE UN DON

CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

TWINT



CENTRE SOCIAL PROTESTANT
RUE DU VILLAGE-SUISSE 14
1205 GENÈVE
CSP.CH/GENEVE

SOMMAIRE

© Anivia Beylard



**LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE
ET DU DIRECTEUR** P. 4

LE MOT DU TRÉSORIER P. 5

POINTS FORTS EN 2023 P. 6

PLAIDOYER P. 7

**SERVICES D'AIDE
ET DE CONSULTATION** PP. 8-13

SECONDE MAIN P. 14

VOTRE SOUTIEN P. 15

**BILAN ET COMPTE
D'EXPLOITATION** PP. 16-19

REMERCIEMENTS P. 20

© CSP Genève



© Eric Roset



LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

Chargé de défis sur le front de la précarité, 2023 nous a aussi offert des moments d'exception, de nature à recharger nos batteries et à renforcer notre engagement.

2023 aura été une année de contrastes. Chargée de défis sur le front de la précarité, elle nous a aussi offert des moments d'exception, de nature à recharger nos batteries et à renforcer notre engagement.

La hausse du coût de la vie a fortement impacté le budget des ménages, mettant la population précarisée sous pression. Cette réalité, que les équipes du CSP vivent au quotidien, touche de plus en plus de personnes dans notre canton.

Dans ce contexte difficile, plusieurs réalisations remarquables sont venues soutenir notre élan. Parmi celles-ci, le défilé de mode organisé en juin 2023 à Tourbillon restera dans les annales du CSP. Couronnement de l'accompagnement proposé pendant dix mois à six jeunes en insertion au sein de notre atelier couture, ce défilé a témoigné de leur confiance retrouvée et de leur détermination.

Autre temps fort, la fête d'inauguration de l'Atelier Galiffe, en septembre 2023. Plus qu'un changement de lieu, le déménagement dans de nouveaux locaux à la rue de la Coulouvrenière représentait une transition symbolique vers un nouvel avenir. L'énergie et la joie perceptibles lors de cet événement renforcent notre conviction que la créativité et la poésie sont une arme puissante contre l'exclusion.

2023 a également vu l'arrivée de la Croix-Rouge genevoise comme nouveau partenaire du Vestiaire social, aux côtés du CSP et de Caritas Genève. Ensemble, nous avons répondu à l'urgence, avec une augmentation de la demande de 25% par rapport à 2022.

Enfin, le dynamisme de la Renfile de Tourbillon s'est confirmé avec l'ouverture d'un nouveau café, l'arrivée du tram 15 et de nombreux projets en réinsertion.

Par ces quelques pensées, mêlées d'optimisme et de reconnaissance, je tiens à vous remercier pour ces instants précieux, témoignages de la solidarité et de l'humanité qui nous lient. Merci à toute l'équipe du CSP pour son engagement et à nos donateurs-trices pour leur constante générosité.

La hausse du coût de la vie remet les invisibles dans la lumière. De cette réalité, que nous documentons, il ressort que les personnes récemment régularisées forment un public particulièrement vulnérable.

Ce constat a amené notre Service social à mettre en place depuis plus d'un an un accompagnement spécifique à l'intention de ces personnes. L'objectif est de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de notre système de santé, des impôts et de la gestion d'un budget. Nous contribuons ainsi à leur intégration et à les éloigner du spectre de l'endettement.

Le surendettement génère d'autres formes de précarité, avec des atteintes à la santé psychique et physique. Spécialisés dans ce domaine depuis plus de 40 ans, nous comptons sur la nouvelle loi cantonale de lutte contre le surendettement pour que la situation des personnes concernées change. La mise en œuvre de cette loi doit permettre à notre Canton de mettre des moyens supplémentaires pour leur accompagnement.

Le CSP a également suivi de près l'élaboration de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité, qui entrera prochainement en vigueur. Avec le changement de paradigme en cours dans les emplois de solidarité, c'est une partie importante du champ de l'insertion professionnelle qui est en cours de réflexion.

Voilà plus de quinze ans que le CSP est actif dans ce domaine. Forts de cette expérience, nous avons élargi nos prestations en augmentant l'accès à des formations. Nous agissons aussi sur les facteurs personnels susceptibles de parasiter l'insertion. Notre mode de faire relève du cousu main, et les résultats montrent que nos choix sont pertinents face à la complexité de la mission.

Le CSP est un acteur reconnu et écouté à Genève. Nous le devons à nos valeurs, aux compétences pointues de nos professionnel-les, mais aussi à votre soutien et votre confiance. Merci à vous.

LE MOT DU TRÉSORIER

Sur un total du compte d'exploitation de plus de CHF 14 millions, l'exercice 2023 se clôt sur un déficit d'un peu plus de CHF 54 000, attestant de la rigueur de notre gestion financière. Si les dons extraordinaires et les legs ont connu une baisse l'an dernier, les dons non affectés ainsi que les ventes de nos magasins Renfile sont en progression. Environ 70% des produits du CSP sont directement dédiés à nos projets et missions d'accompagnement.

En 2023, nos recettes d'activité et d'exploitation ont augmenté de CHF 567 000, pour atteindre CHF 5 419 000. Le chiffre d'affaires du secteur des ventes s'est élevé à CHF 4 608 000. Il est en hausse de CHF 206 000 par rapport à 2022 et représente 32% des recettes du CSP. Le total des dons et appels non affectés se monte à CHF 1 597 000. Nous avons bénéficié de subventions à hauteur de CHF 1 400 000.

Nos charges pour l'année sous revue se sont élevées à CHF 13 360 000. L'essentiel de ce montant a été affecté à nos missions, prestations sociales et projets. Elles sont conformes à notre budget.

Nous terminons l'année par un déficit de CHF 54 327, entièrement couvert dans le cadre de notre bouclage quadriennal qui se solde par un excédent d'environ CHF 83 000.

Nous tenons à exprimer notre plus vive gratitude à tous les particuliers, sociétés et fondations qui nous ont permis, par leur immense générosité, de soutenir les personnes les plus faibles de notre société.

La situation financière du CSP Genève est saine, mais reste fragile. Elle demeure toujours hautement dépendante des dons qui nous sont faits, des subventions qui nous sont accordées et des recettes du secteur des ventes. La Fondation de soutien du CSP contribue à maintenir notre équilibre financier.

Paul Barbey, trésorier

LE COMITÉ DU CSP

MEMBRES

Elisabeth Tripod-Fatio, présidente
Bernard Vischer, vice-président
Paul Barbey, trésorier
David Amsler
Elisabeth Conne-Perréard
Laurence Levrat-Pictet
Etienne Nagy
Jean-Michel Perret
Véronique Sieber
Paul-Olivier Vallotton

DÉLÉGUÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Jean-Michel Perret

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Marie-Hélène Bouchet
Rémy Kammermann
Marie Leblanc-Rigal

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Alain Bolle, directeur
Carine Fluckiger,
responsable communication
Anne Maia, responsable administration
et finances

UNE ANNÉE AU CSP

POINTS FORTS EN 2023

Plusieurs événements en 2023 ont mis en lumière nos prestations en matière d'insertion et de lutte contre l'exclusion notamment. Ils étaient aussi l'occasion de faire le plein d'émotions !

UN DÉMÉNAGEMENT SOUS FORME DE PROCESSION

Emotion, poésie et créativité : le déménagement de l'Atelier Galiffe dans ses nouveaux locaux à la rue de la Coulouvrenière était l'occasion le 16 septembre 2023 d'une fête dont ce centre de jour a le secret.

L'enjeu de cet événement allait bien au-delà d'une simple crémaillère, puisqu'il s'agissait d'accompagner au mieux les habitué-es de l'atelier, anxieux-ses à l'idée de quitter la baraque aux volets bleus du chemin Annie-Jiagge. D'où l'idée, magnifiquement orchestrée par l'équipe de Galiffe, d'organiser une procession symbolique lors de laquelle les usager-ères pouvaient prendre part activement et joyeusement à cette transition. Cet événement était également l'occasion de découvrir le travail artistique et documentaire du photographe David Wagnières, qui a suivi Galiffe pendant une année, au rythme des saisons, dans ses anciens locaux.

À l'arrivée, les personnes qui fréquentent l'atelier sont satisfaites des nouveaux locaux, dont le cadre et la lumière se prêtent si bien à leurs activités créatives. Le nouveau Galiffe partage l'immeuble construit par la Fondation Nicolas Bogueret avec des appartements d'utilité publique et deux appartements relais gérés par le Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE).

CRÉER SON AVENIR : DES JEUNES DÉFILENT

Depuis deux ans, le CSP participe avec son atelier couture au programme « Objectif jeunes », mis en place par le Département de la cohésion sociale pour favoriser l'insertion de jeunes en rupture de formation.

La première édition de ce programme voyait le jour entre 2022 et 2023. Pendant dix mois, six jeunes adultes ont ainsi été initié-es à la couture dans le but de reprendre une activité, de valoriser leur potentiel et les amener, grâce à un suivi personnalisé, vers la définition d'un projet de formation et d'insertion professionnelle. Au centre de cette démarche : un travail sur l'image personnelle et le renforcement de la confiance en soi, tant par l'activité créative que par des sorties organisées pour élargir leurs horizons.



© David Wagnières/CSP Genève

Le 22 juin 2023, un impressionnant défilé a clos ce programme, avec la présentation d'une trentaine de pièces uniques, réalisées à partir de matériaux récupérés et portées avec fierté par les jeunes et leurs proches. Sur les six participant-es, quatre ont réussi à renouer avec un projet de formation, dans des domaines aussi variés que la cordonnerie, l'ébénisterie ou encore la céramique. Un grand bravo à elles !

PARTENAIRE DU FIFDH

Le CSP figurait au programme de la 21^e édition du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), sur les questions d'asile.

Le 17 mars 2023, nous avons parrainé une soirée de projection et de discussion sur le thème du « double standard » en matière de migration. Dans le contexte de l'activation du permis S en faveur des réfugié-es ukrainien-nes, comment justifier les différences dans l'accueil de populations selon leur provenance ?

Le lendemain, nous organisons une lecture commentée et table ronde sur le thème du rôle de la société civile face aux durcissements dans le domaine de l'asile. Lus par le comédien et metteur en scène genevois José Lillo, des passages de notre livre *Genève, terre d'asile?* étaient commentés par Raphaël Rey et Lucine Miserez, respectivement chargé d'information et assistante sociale au Service réfugié-es du CSP.

PLAIDOYER

LE CSP ENGAGÉ ET LANCEUR D'ALERTE

Au CSP, l'action collective est le prolongement de notre accompagnement individuel. Nous nous efforçons, selon notre Charte, « d'agir sur les causes. Si nécessaire, [nous révélons] au grand jour des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux demeurés cachés ». En 2023, cette mission s'est notamment traduite par des interventions auprès du Grand Conseil, des conférences de presse et des publications dans nos propres médias.

APRÈS DEUX ANNÉES DE CRISE

Baisse du chômage et des demandes d'aide sociale, inflation maîtrisée : au printemps 2023, les indicateurs socio-économiques à l'échelle de la Suisse semblaient plutôt rassurants...

Lors de leur conférence de presse du 21 mars 2023, les quatre CSP de Suisse romande alertaient cependant les médias sur leurs observations de terrain qui, elles, indiquaient clairement une progression de la précarité. Alors que le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire ne cessait de croître et que le Vestiaire social connaissait une nouvelle année record, au CSP Genève, les demandes d'aide financière étaient également en nette augmentation. De toute évidence, le renchérissement du coût de la vie pèse de manière très inégale sur la population.

UNE NOUVELLE LOI CONTRE LE SURENDETTEMENT

Le 2 mars 2023, le Grand Conseil adoptait à la quasi-unanimité la Loi sur la prévention et la lutte contre le surendettement.

L'État s'engage à travers cette nouvelle loi à combattre le fléau du surendettement individuel par le biais d'une politique globale et volontariste. En partenariat avec les communes et les acteurs privés, dont le CSP, il vise à agir à plusieurs niveaux, de la prévention à la prise en charge, en passant par la détection précoce des personnes à risque de surendettement. Une plateforme cantonale sera chargée notamment d'identifier les causes structurelles du surendettement et de faire des propositions. La nouvelle loi ouvre également des perspectives de négociation pour les créances détenues par l'État. Rappelons que près de 70% des dettes sont constituées des impôts et de l'assurance maladie. Le CSP a pris une part active à la réflexion sur ce projet de loi. Expert reconnu dans le domaine de la prévention et dans l'aide au désendettement, notre association a suivi en 2023 quelque 500 ménages concernés à Genève par cette problématique. Sur le volet de la prévention, il organisait en partenariat avec le Département de

l'instruction publique 103 ateliers de sensibilisation dans les écoles du postobligatoire et dans les centres de formation professionnelle du canton.

JEUNES ET DÉBOUTÉ-ES

Combien coûte à la société l'interdiction de travailler imposée aux jeunes débouté-es de l'asile ?

En juin 2023, lors d'une conférence de presse, étaient présentées les conclusions d'une étude de l'Université de Genève, mandatée par le CSP et l'association Vivre ensemble. Auteur de cette recherche, l'économiste Julien Massard a tenu compte aussi bien des coûts directs – l'aide d'urgence de 10 francs par jour – qu'indirects de ce manque à gagner pour l'économie genevoise. Au total, pour la trentaine de personnes déboutées âgées entre 18 et 24 ans et vivant à Genève, les coûts pour la collectivité se montent à 13 millions de francs sur dix ans. L'impasse dans laquelle on place ces jeunes est aussi coûteuse pour elles et eux que pour la société (voir encadré en p. 10).

POUR EN
SAVOIR PLUS



CE QUI CHANGE APRÈS LA RÉGULARISATION

Lancée en même temps que l'opération Papyrus, en 2017, l'étude Parchemins a suivi pendant quatre ans quelque 400 personnes sans papiers pour évaluer l'impact de la régularisation sur la santé et les conditions de vie de cette population.

Si les participant-es à l'étude relèvent avec soulagement le fait de retrouver une liberté de mouvement et de sortir de l'angoisse de la clandestinité, l'étude montre aussi que la régularisation comporte son lot de difficultés et de déceptions, notamment sur le plan professionnel. Coauteure de cette étude, la professeure Claudine Burton-Jeangros relevait ainsi en juin 2023, dans notre édition des *Nouvelles*, que pour cette population majoritairement composée de femmes, souvent employées dans l'économie domestique, les conditions de vie demeurent extrêmement précaires.

POUR EN
SAVOIR PLUS



SERVICES DE CONSULTATION

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL FACE AU TRAVAIL PRÉCAIRE

En cas de perte d'emploi plus au moins durable, notre canton bénéficie d'un filet social que nous pouvons qualifier de bien développé et diversifié. L'activation des assurances sociales et d'aides publiques est cependant complexe et ne répond pas toujours aux besoins d'employé-es dont le contrat de travail est précaire.

490
DOSSIERS
OUVERTS

965
DOSSIERS
ACTIFS
FIN 2023

550
PERSONNES
ENTENDUES À
LA PERMANENCE

Les personnes qui consultent le CSP témoignent de situations de plus en plus complexes et dégradées. Dégradées, car pour faire face à des besoins primaires (loyer, électricité, nourriture, santé...), les revenus ne suivent pas les augmentations drastiques de charges. Complexes, parce que les assurances sociales et les prestations de substitution ne permettent pas toujours de compenser les conséquences de contrats de travail de plus en plus précaires (travail à l'heure, sur appel, temps partiel forcé, contrats à durée déterminée, multiplication des employeurs...).

Qui plus est, ces prestations sont parfois extrêmement difficiles à obtenir. La constitution d'un dossier peut être d'une telle complexité que les personnes doivent faire appel à des associations telles que le CSP pour les accompagner dans leurs démarches. Energivores, celles-ci sont aussi longues. Ainsi, il

n'est pas rare qu'entre le dépôt du dossier et l'issue de la demande, la situation de la personne ait changé, surtout dans le cas d'emplois précaires. Tout est à recommencer alors.

Le Service social du CSP accompagne quotidiennement des personnes dans de tels imbroglios administratifs. Face à la libéralisation à outrance du marché de l'emploi et à la hausse des charges, qui crée de plus en plus de précarité, nous poursuivons notre travail de plaidoyer.

L'EXEMPLE DE PAOLA*

Au chômage depuis 2023, puis en arrêt maladie pour des problèmes sérieux de santé, Paola dit pourtant avoir enfin trouvé la paix. Avec l'aide du CSP, elle a récemment terminé une formation d'auxiliaire de santé. *« J'aime aider les gens. J'espère trouver un poste dans une institution. Le problème dans le privé, c'est que le travail est instable »*, relève-t-elle.

Arrivée en Suisse à l'âge de 16 ans comme jeune fille au pair, cette mère célibataire a essentiellement travaillé dans l'économie domestique. Elle a 20 ans lorsqu'elle se sépare du père de sa fille, alors âgée de 8 mois. Elle ne reçoit aucune pension et travaille pour une famille pour un salaire mensuel de 800 francs.

Ses employeurs récents ont respecté leurs obligations en la déclarant et en observant le délai de congé lorsqu'ils se sont séparés de ses

services. Mais ces changements d'employeurs menacent à tout moment de faire chanceler l'équilibre précaire que Paola s'efforce de mettre en place, financièrement bien sûr, mais aussi sur le plan administratif.

En tant que cheffe de famille monoparentale, Paola doit en effet garantir un taux d'activité d'au moins 40% pour pouvoir prétendre à des prestations complémentaires familiales. Alors que ces dernières se basent sur une projection annuelle de ses revenus, elle doit composer avec des salaires qui ne cessent de varier. Le CSP l'accompagne dans ces démarches administratives complexes pour vérifier les calculs du Service des prestations complémentaires et demander une remise sur des montants trop perçus que Paola devrait rembourser, mais qu'elle ne peut payer en raison des changements de sa situation professionnelle qui précarisent son budget, déjà serré.

* Prénom fictif

SERVICES DE CONSULTATION

SOUTIEN JURIDIQUE : LES PERMIS « MÉDICAUX »

En 2023, la permanence du Service juridique du CSP a entendu 744 personnes pour des problématiques concernant majoritairement le droit de la famille (divorce, séparation, garde et pensions) et le droit des étrangers (permis de séjour et regroupement familial, par exemple). Dans bien des cas, les problèmes sont cumulatifs, comme pour les personnes clandestines confrontées à un grave problème de santé.

Le Service juridique du CSP est régulièrement confronté à une problématique particulière concernant les personnes vivant sans statut légal à Genève. En effet, outre les personnes qui remplissent les conditions d'une régularisation, il existe malheureusement dans cette population des personnes qui doivent sortir de la clandestinité de manière contrainte en raison d'une maladie grave nécessitant impérativement des soins au long cours.

Généralement, ces personnes nous sont adressées par les HUG après qu'un diagnostic a été posé. Ces demandes s'ajoutent à celles qui nous parviennent par le biais de la permanence juridique. Vu leur caractère souvent urgent, elles doivent être traitées, quand bien même nos ressources ne suffisent pas pour répondre à toutes les personnes qui appellent notre permanence.

Pour une personne sans papiers confrontée à un grave problème de santé, il s'agit de déposer rapidement une demande de permis de séjour auprès des autorités afin de lui permettre de s'assurer auprès de l'assurance maladie et, le cas échéant, de recevoir une aide de l'Hospice général puisqu'elle n'est généralement plus à même de travailler.

Ces dossiers sont souvent longs et complexes, car ils nécessitent une coordination entre de nombreux services. Ainsi, nos juristes doivent d'abord obtenir un rapport médical détaillé, ce qui entraîne parfois de longues négociations, voire des différends avec les médecins traitants qui ne souhaitent pas consacrer du temps à de telles rédactions, et cela, même lorsque la demande initiale est issue de leur service.

Il faut ensuite solliciter à de nombreuses reprises l'Office cantonal de la population (OCPM) pour obtenir une attestation de domicile, indispensable pour ouvrir un dossier auprès de l'Hospice général et pour conclure une assurance maladie.

Enfin, le traitement du dossier par l'OCPM peut prendre de nombreux mois. Et le résultat est souvent frustrant, puisqu'il se termine soit par une décision de renvoi lorsque la personne va mieux ou par une décision d'admission provisoire quand il s'avère qu'elle aura besoin de traitements longs, indisponibles dans son pays d'origine. Dans certains cas, cependant, ces dossiers peuvent déboucher sur l'octroi d'un permis B, pour autant que les personnes répondent à certaines conditions d'intégration.

À plusieurs reprises, le CSP a approché la direction des HUG afin de demander un soutien pour le financement de cette activité, qui représente plusieurs dizaines de dossiers par an. Les démarches effectuées par le CSP sont en effet dans l'intérêt de l'institution, puisqu'elles assurent le paiement d'une assurance maladie et donc le remboursement des frais médicaux qui resteraient autrement à la charge des HUG.

813
DOSSIERS
TRAITÉS

556
DOSSIERS
ACTIFS
FIN 2023

744
PERSONNES
ENTENDUES À
LA PERMANENCE



SERVICES DE CONSULTATION

ASILE : UNE MOBILISATION SANS FAILLE

Dans le contexte des élections fédérales, le domaine de l'asile a subi en 2023 une surmédiatisation et des assauts politiques. Avec pour résultat de fragiliser les personnes requérantes. Grâce à son infatigable travail de suivi individuel et de plaider, notre Service réfugié-es a obtenu des victoires précieuses au regard d'une tendance généralisée au durcissement.

AFGHANISTAN

970
DOSSIERS
ACTIFS

1792
PERSONNES
REÇUES

238
PERSONNES/
FAMILLES
REÇUES POUR
UN SUIVI SOCIAL

À la suite du retour au pouvoir des talibans, en 2022, notre service avait reçu de nombreuses demandes concernant des visas humanitaires. En 2023, les procédures concernaient avant tout des demandes de regroupement familial, particulièrement longues en raison des nombreux obstacles juridico-administratifs posés par nos autorités et par les ambassades de la région du Moyen-Orient.

Au mois de juillet 2023, le Secrétariat d'État aux migrations modifiait sa pratique à l'égard des femmes afghanes. Désormais, celles-ci reçoivent le statut de réfugiée à l'issue d'un examen individuel de leur demande. Les Afghanes qui bénéficient d'une admission provisoire en Suisse peuvent désormais déposer une demande pour obtenir le statut de réfugiée. Notre service a reçu de nombreuses sollicitations allant dans ce sens.

En fin d'année, cependant, deux motions fédérales menaçaient ce changement de pratique. Sous l'impulsion du CSP, une lettre ouverte signée par 45 personnalités féminines était publiée dans *Le Temps*, le 18 décembre.

STOP AUX RENVOIS

Malgré de nombreux rapports sur la question des violences aux frontières et des problèmes d'accès aux soins en Croatie, la Suisse a décuplé le nombre de renvois vers ce pays en 2023, sur la base des accords de Dublin. Plus de 200 personnes y ont été renvoyées en 2023, contre une vingtaine en 2022.

Convaincu que la Croatie n'est pas un pays sûr pour les personnes en demande d'asile, notre service a activement participé au combat juridique et politique contre ces renvois. Nous avons dénoncé le manque de prise en compte des avis médicaux dans les décisions des autorités et défendu juridiquement les personnes concernées.

RÉGULARISATIONS DE JEUNES

Notre service poursuit son combat juridique et politique aux côtés des jeunes débouté-es, qui vivent à Genève depuis de longues années et dont le renvoi ne sera jamais exécuté. En 2023, nous avons commencé à récolter les fruits de cette lutte de longue haleine, en obtenant plusieurs régularisations pour des dossiers bloqués depuis longtemps. En sortant ces jeunes de l'aide d'urgence et de l'interdiction de travailler ou de suivre une formation duale, la régularisation leur ouvre enfin un horizon de possibles (voir aussi p. 7, « Jeunes et débouté.es »).

Une jeune ressortissante érythréenne suivie par notre service a accepté de témoigner : *« Je suis arrivée en Suisse en 2015, à l'âge de 16 ans. Pile quand j'ai eu 18 ans, j'ai reçu une réponse négative à ma demande d'asile. J'étais à l'école et c'était très compliqué. C'était ma dernière année de scolarité et chaque fois que je voulais faire une formation professionnelle, on me disait que ce n'était pas possible, parce que j'étais déboutée. La seule solution, c'était de continuer une formation en école, mais ce n'est pas ce que je voulais. Alors j'ai fait une formation de paysagiste que j'ai finie en deux ans. Après, on s'est battu avec le CSP et avec d'autres associations et, j'ai eu de la chance, j'ai pu commencer un CFC. J'étais salariée et j'ai pu enfin sortir de l'aide d'urgence. Grâce à l'autorisation de travail et à la demande faite par ma juriste, j'ai reçu mon permis après six ans d'attente. C'était un vrai soulagement. »*

SERVICES DE CONSULTATION

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : LA PROTECTION DES VICTIMES

Fait exceptionnel : en 2023, un auteur d'exploitation de la force du travail a été condamné pour traite des êtres humains. Le nombre de ces victimes suivies par le CSP est en augmentation. Ni la procédure pénale, ni le cadre légal national et international, ni leurs conditions de prise en charge, ne suffisent toutefois à les mettre pleinement à l'abri.

Avec l'augmentation des victimes identifiées comme ayant été exploitées dans leur force de travail, nous constatons que le travail de sensibilisation mené par le CSP porte ses fruits. En 2023, 21 nouvelles victimes – 11 femmes et 10 hommes – ont été identifiées à Genève, notamment dans les domaines de la restauration, de la construction et des ménages privés. Ces situations mettent également en exergue les limites du cadre légal actuel, en particulier la définition floue et l'application complexe de l'article 182 du Code pénal. La poursuite pénale de situations de traite reste en effet difficile et conduit à un nombre trop insignifiant de condamnations.

L'année 2023 a toutefois été marquée par une condamnation pour traite des êtres humains par le Tribunal correctionnel : celle d'un employeur ayant exploité des ouvriers – victimes suivies par le CSP – dans le domaine de la construction. Le Tribunal a rappelé que l'article 182 protège l'autodétermination des personnes et qu'il y a exploitation du travail « également lorsqu'une personne est continuellement empêchée d'exercer ses droits fondamentaux en violation de la réglementation du travail ou des dispositions relatives à la rémunération, la santé et la sécurité sur le lieu de travail; concrètement, il peut s'agir notamment de privation de nourriture, de maltraitance physique, de chantage, d'isolement, de lésions corporelles, de violences sexuelles ou de menaces de mort ». Il a également rappelé que le consentement n'est pas effectif s'il résulte de conditions économiques précaires et qu'il y avait ici abus de vulnérabilité.

Malgré cette condamnation intervenue après des années de procédure, l'une des victimes continue à vivre dans des conditions précaires et peine à se reconstruire, faute notamment d'hébergement spécifique pour les hommes, de suivi psychosocial et de la difficulté d'obtenir un permis de séjour stable. Le CSP poursuit son plaidoyer pour une meilleure protection des victimes.

À cela s'ajoute que la définition de la traite à des fins d'exploitation de la force de travail reste encore floue et impacte les droits de nombreuses victimes. Le CSP prône une interprétation large de l'article 182 du Code pénal, conformément aux articles 4 du Protocole de Palerme et 4 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains, ratifiés par la Suisse.

En 2023, le CSP a collaboré, via la Plateforme traite dont il est cofondateur et membre actif, à la rédaction du rapport alternatif à destination du GRETA*. Pour la première fois, nous avons également rencontré les membres de ce groupe d'experts. Significative de la reconnaissance de notre travail au niveau international, cette rencontre était l'occasion de partager des réflexions et d'exposer des critiques qui ont été reçues avec attention. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre concrète de la Convention européenne en Suisse ont ainsi été mises en lumière. Outre les obstacles décrits ci-dessus dans la procédure pénale, nous relevons ceux qui se dressent dans l'obtention pour les victimes d'une compensation adéquate, ainsi que des dommages-intérêts pour leurs souffrances et les salaires impayés.

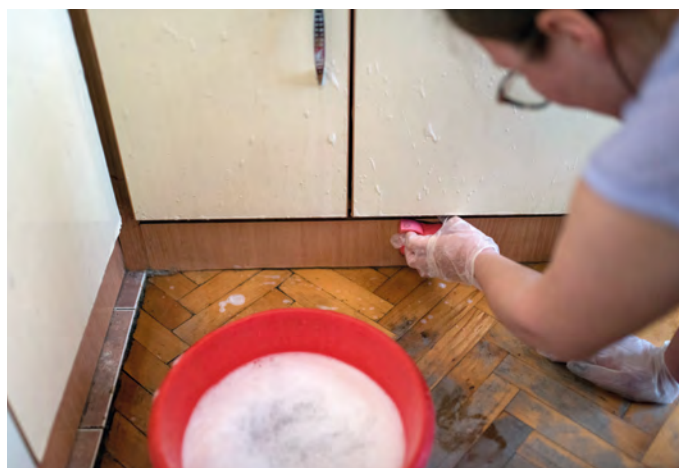
* Groupe d'experts du Conseil de l'Europe chargé d'évaluer le dispositif de lutte contre la traite

41
APPELS SUR
LA HELPLINE

30
NOUVELLES
VICTIMES
SUIVIES
DONT

21
POUR
L'EXPLOITATION
DE LA FORCE
DE TRAVAIL
(12 EN 2022)

99
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
AU 31 DÉCEMBRE
2023



L'AIDE DU CSP

INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATIONS

Lutter contre la précarité passe notamment par l'accès à des formations qui permettent de sortir d'emplois pas ou peu qualifiés. Le Service insertion du CSP met en place des moyens importants pour augmenter les capacités, améliorer les connaissances ainsi que les compétences des personnes qu'il accompagne.

121

PERSONNES
SUIVIES EN
INSERTION,
DONT

Depuis plusieurs années, le CSP développe notamment l'accès des personnes en emploi de solidarité (EDS) à des formations, dont certaines sont conçues spécifiquement pour elles. Ainsi, sur les 34 personnes engagées en EDS au CSP, six sont en cours de formation certifiante (AFP ou CFC) et cinq en cours d'admission à de telles formations.

34

PERSONNES
EN EMPLOI DE
SOLIDARITÉ

Une fois le projet de formation validé, 20% de leur temps de travail au moins est réservé aux cours et à la révision. Notre soutien s'étend ensuite à la recherche d'un emploi sur le marché primaire, par la mise à disposition d'une demi-journée par semaine pour effectuer des postulations. Les personnes en insertion bénéficient également alors de l'appui de *job coaches* hors CSP, qui donnent accès à leur réseau et les préparent aux entretiens de recrutement.

51

PERSONNES
EN ACTIVITÉ DE
RÉINSERTION
(ADR)

En septembre 2022, trois collaboratrices du CSP en EDS ont intégré une classe en vue d'obtenir l'AFP d'employée en intendance. Ce programme d'un peu plus d'une année a été développé par l'association OrTra avec la Croix-Rouge genevoise, O22 Familles, l'OCE et le CSP. La formation qu'il propose couvre les métiers du service, de la cuisine, du nettoyage et de la blanchisserie. Les trois collaboratrices ont réussi leurs examens en janvier 2024 et réfléchissent à poursuivre leur parcours par un CFC. C'est une grande fierté d'avoir pu les accompagner dans cette aventure et nous les félicitons chaleureusement !

15

PERSONNES
EN STAGE
OU (PRÉ-)
APPRENTISSAGE

« J'AI TOUJOURS VOULU FAIRE UNE FORMATION »

« C'est ma conseillère au chômage qui m'a parlé du poste en emploi de solidarité (EDS) à la buvette de la Renfile de Meyrin. Quand j'ai commencé mon travail, je ne m'attendais pas à ce qu'on me propose de faire une formation. J'en avais justement envie : on venait de me refuser un travail parce que je n'avais pas de certification.

Dès les premiers jours, je me suis sentie à l'aise dans ce poste. J'aime beaucoup mes collègues. C'est important pour moi : se sentir bien dans mon travail me permet d'être en forme le soir pour m'occuper de mon enfant et réviser mes cours.

Je savais déjà utiliser les machines, servir les clients... Grâce à l'AFP en intendance, j'ai découvert d'autres méthodes de nettoyage et j'apprends à gérer les stocks, entre autres. J'ai trouvé la formation difficile, mais j'ai réussi cette première année en AFP ! J'ai décidé de poursuivre avec un CFC pour avoir plus de choix dans la recherche d'un travail à la fin de ma mission en EDS.

C'est aussi que j'aime avoir des responsabilités. Toute jeune, j'ai dû arrêter l'école pour garder mes frères et sœurs, m'occuper des repas et du ménage, puis pour aller travailler. Mon fils me dit que je suis sévère. Mais j'ai grandi comme ça, avec beaucoup de responsabilités ! »



Yeret, Vanessa et Hawa (de gche à drte) travaillent en insertion dans nos Renfiles. Le 11 mars dernier, elles obtenaient toutes les trois leur attestation AFP. Bravo à elles !

L'AIDE DU CSP

NOS AUTRES ACTIONS

Le CSP s'engage avec son service Bel âge à lutter contre l'isolement des seniors. Actif depuis 20 ans au sein du Vestiaire social, il contribue également à la dignité des personnes qui vivent dans la grande précarité par des distributions gratuites de vêtements.

BEL ÂGE : DES SENIORS TOUJOURS JEUNES

Au cours de l'année 2023, Bel âge a accueilli 34 nouvelles personnes, dont la caractéristique notable est leur relative jeunesse. Avec un âge moyen de 74 ans, ces nouveaux adhérents rajeunissent légèrement le panel de nos membres, dont l'âge se situe en moyenne un peu au-dessus de 78 ans.



© DR

Bel âge propose plusieurs niveaux de randonnées adaptées aux possibilités des participant-es.

En parallèle, la tendance croissante des personnes âgées qui prennent de l'âge et qui restent en bonne santé reflète des changements démographiques et sociétaux plus généraux.

Face à ce défi, notre objectif a été de diversifier et d'adapter les activités afin que chacun-e puisse trouver des offres qui lui correspondent. Accessibles, ces activités doivent aussi être stimulantes, de manière à répondre aux besoins tant des personnes à mobilité réduite que de celles qui sont encore sportives.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous avons organisé des balades et des randonnées de différents niveaux. À cela se sont ajoutés des cours hebdomadaires de yoga et des ateliers de prévention des chutes adaptés selon l'âge et la forme des participant-es.

VESTIAIRE SOCIAL : UNE DEMANDE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Le 1^{er} février 2024 marquait les 20 ans du Vestiaire social. Vingt années durant lesquelles cette institution aura organisé plus de 100 000 distributions de vêtements pour assurer la dignité des enfants et des adultes de ce canton.

2023 marque un point de bascule, avec un nombre de distributions jamais égalé. Ce record s'inscrit bel et bien dans une tendance qui pointe de manière inquiétante vers une augmentation constante de la grande précarité à Genève.

Deux facteurs viennent également éclairer ce résultat: le 1^{er} janvier 2023 entrait en vigueur la convention liant désormais la Croix-Rouge genevoise au CSP et à Caritas Genève dans la gestion du Vestiaire social. Les personnes qui s'approvisionnaient auparavant gratuitement dans les Vêt'Shops ont donc été redirigées vers le Vestiaire social. Elles ont été au nombre de 1783 à bénéficier de ce nouveau service.

Par ailleurs, la présence de personnes réfugiées en provenance d'Ukraine, de même qu'une augmentation notable de bénéficiaires afghan-es, contribuent également au triste record de 2023. Ces derniers étaient plus d'un millier à solliciter le Vestiaire social en 2023 (contre près de 650 en 2022), tandis que les ménages ukrainiens représentaient plus de 2500 personnes.

Le Vestiaire social est unique dans la mesure où il fonctionne largement grâce à l'aide de bénévoles et de personnes en réinsertion, et exclusivement à partir de dons. En 2023, l'équipe du Vestiaire social a trié plus de 140 tonnes de vêtements reçus notamment par le biais des boîtes à fringues de la Coordination textile.

DISTRIBUTIONS

12 254

EN 2023

+ 25 %

ENTRE 2022

ET 2023

SECONDE MAIN

RENFILE COMME TIERS-LIEU
ET ESPACE D'EXPÉRIMENTATION

2023 a vu fleurir de nombreuses animations dans et hors les murs des magasins Renfile. Nos brocantes et boutiques souhaitent se positionner au-delà de la simple vente. L'expérience esthétique, la consommation sociale et écoresponsable, l'apprentissage du recyclage et de la transformation, sont autant d'ingrédients qui entrent dans une nouvelle relation clients.

LA GRANDE FRIPERIE
DU PRINTEMPS

Pour la première fois, Renfile organisait le 6 mai 2023 un grand événement hors les murs, dans un cadre sans pareil, la Parfumerie. Centrée sur la sensibilisation à une mode durable et sociale, cette manifestation proposait aussi de nombreuses animations: ateliers de revalorisation, défilé des créations des jeunes de l'Atelier couture, espace enfants, mais aussi DJ et concerts. Cette journée festive a rencontré un grand succès, avec une participation record estimée à plusieurs milliers de personnes, rassemblant un public de tout âge et horizon. L'équipe se réjouit d'organiser la seconde édition de la friperie le 1^{er} juin 2024, dans un espace tout aussi unique et plus grand: les « Jardins de la Jonction ».



© CSP Genève

LES BOUTIQUES RENFILE CLÔTURENT
LEUR CYCLE DE MÉTAMORPHOSES

La rénovation des cinq boutiques Renfile a permis de créer un fil rouge autour d'une ambiance chaleureuse et vintage. Le bois est l'élément-clé de ces aménagements, réalisés à partir d'anciennes armoires customisées et de meubles chinés dans nos brocantes. Ce cycle de transformation s'est terminé en septembre 2023 avec la réouverture de la boutique de la Jonction. Sa responsable, Rifete Ramosaj, se montre satisfaite: « *Les clients sont agréablement surpris. Ils aiment redécouvrir les espaces et observer les petites décorations soigneusement sélectionnées. Nous pouvons mieux valoriser les articles qui nous sont donnés et contribuer ainsi à financer les consultations gratuites et la mission de réinsertion du CSP.* ».

FOCUS SUR LA BROCANTE
DE PLAN-LES-OUATES

Inaugurée en août 2021, la brocante de Plan-les-Ouates continue son développement avec l'ouverture du *Café Renfile*, qui accueille désormais les client-es dans un décor vintage et chaleureux pour une pause hors du temps - pour bien commencer la journée au petit-déjeuner ou pour une pause à midi.

La brocante s'est également réjouie de l'arrivée du tram 15, qui a désormais son terminus à quelques mètres de l'entrée. L'inauguration officielle de ce prolongement a été célébrée en décembre 2023.

Plusieurs événements et animations ont aussi ponctué l'année, parmi lesquels l'exposition collective organisée par l'Association des sculpteurs de Genève, qui a présenté les œuvres d'une vingtaine d'artistes genevois. Intitulée « L'âme des objets », cette exposition a sensibilisé les publics à une thématique chère à Renfile: le recyclage et le fait de redonner vie aux objets.

VOTRE SOUTIEN

AIDE PRIVÉE, AIDE PUBLIQUE

Outre le soutien de nombreux donateurs privés, le CSP a bénéficié en 2023 de l'aide précieuse de ses bénévoles, ainsi que des subventions monétaires et non monétaires des autorités publiques. Nous leur exprimons ici notre vive gratitude.

REMERCIEMENTS AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

CANTON DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 950882 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour le contrat de prestations.
- › Subvention monétaire de CHF 175 000 du DCS pour le programme cantonal de lutte contre le surendettement.
- › Subvention monétaire de CHF 63 332 du DCS pour le projet d'insertion des jeunes par la couture.
- › Subvention non monétaire de CHF 34 500 du DCS pour la mise à disposition du terrain et du bâtiment de l'Atelier Galiffe.
- › Subvention monétaire de CHF 86 240 du Département de la sécurité, de la population et de la santé (DPS) pour la lutte contre la traite des êtres humains.

VILLE DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 50 000 du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) en faveur du Vestiaire social.

CONFÉDÉRATION

- › Subvention monétaire de CHF 40 000 de l'Office fédéral de la police (Fedpol) en faveur du Service d'assistance aux victimes de traite des êtres humains.

L'AIDE DES BÉNÉVOLES

Jérôme est bénévole depuis deux ans au CSP. Son rôle? Être un soutien dans la formation des apprenti-es du CSP et leur apprendre le français.

Ses élèves s'appellent Sahra, Kefal ou encore Soraya. Le lien qu'il tisse avec ces personnes se renforce au fil des semaines. Chaque lundi, mardi et jeudi matin, leur présence au cours marque la confiance qu'elles lui accordent. Une relation amicale s'est nouée grâce à la régularité hebdomadaire des séances.

Ancien cadre, désormais à la retraite, Jérôme a ressenti le besoin de se rendre utile. Il aime transmettre des connaissances: de l'aide au CV à la préparation d'entretiens d'embauche, en passant par les cours de grammaire et le soutien à la formation professionnelle, il observe chaque semaine les progrès des apprenti-es et se réjouit de pouvoir, en toute modestie, apporter sa pierre à l'édifice. Ayant parcouru le monde du temps de sa carrière, il connaît l'importance cruciale de l'apprentissage de la langue pour les personnes issues de la migration. À son tour, il s'efforce de leur donner les outils nécessaires pour avancer dans le monde professionnel. Il apprécie particulièrement le contact direct avec les apprenti-es et le fait d'apprendre de ces personnes aussi bien que des responsables de l'insertion.

L'engagement et la disponibilité de personnes comme Jérôme sont essentiels au bon fonctionnement du CSP. Les bénévoles font en effet partie intégrante de notre organisation. Aussi, nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur présence et leur soutien sans faille.

Après une carrière internationale, Jérôme a eu envie de s'engager. Il enseigne notamment le français aux (pré-)apprenti-es du CSP.

129
CANDIDATS
RENCONTRÉS
EN 2023
(+28% PAR
RAPPORT À 2022)

140
BÉNÉVOLES
ACTIFS
(+10% PAR
RAPPORT À 2022)

39000
HEURES DE
BÉNÉVOLAT



BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2023

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF	2023	2022
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
LIQUIDITÉS		
Caisses	34 591.26	15 548.00
Compte de chèques postaux	1 047 434.05	725 705.63
Comptes courants bancaires	159 011.07	574 681.46
	1 241 036.38	1 315 935.09
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	153 138.91	141 216.21
Débiteurs -prêts aux usagers	21 078.75	22 528.05
Impôt anticipé	23 784.20	41 444.02
	198 001.86	205 188.28
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	3 295 835.78	3 595 421.88
	3 295 835.78	3 595 421.88
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	344 091.11	185 801.29
	344 091.11	185 801.29
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	5 078 965.13	5 302 346.54
ACTIF IMMOBILISÉ	CHF	CHF
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	13 176.20	13 112.80
	13 176.20	13 112.80
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	1 877 763.70	1 600 060.73
Matériel informatique	735 650.92	635 901.12
Véhicules	1 026 767.70	830 576.40
./. Fonds d'amortissement	(2 647 602.62)	(2 380 856.34)
Sous-total	992 579.70	685 681.91
Renfile Meyrin	4 800 000.00	4 800 000.00
Renfile Plan-les-Ouates	703 403.52	703 403.52
Projet immobilier Plan-les-Ouates	356 281.70	356 281.70
./. Fonds d'amortissement	(2 455 411.65)	(2 313 019.50)
Sous-total	4 396 853.27	4 232 347.63
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4 410 029.47	4 245 460.43
TOTAL DE L'ACTIF	9 488 994.60	9 547 806.97

PASSIF	2023	2022
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
	CHF	CHF
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	394 846.98	241 958.73
Créanciers divers	439 519.75	314 271.25
Créanciers « usagers »	241 633.09	254 624.47
Autres dettes	5 560.83	66 554.47
Prêt Fondation Nicolas Bogueret pour projet PLO	400 000.00	400 000.00
	1 481 560.65	1 277 408.92
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF ET PROVISIONS		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	732 125.20	301 682.73
	732 125.20	301 682.73
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
	2 213 685.85	1 579 091.65
PROVISIONS		
Provisions diverses	148 241.00	209 030.72
TOTAL DES PROVISIONS		
	148 241.00	209 030.72
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	424 154.97	385 360.01
Part des fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	13 650.70	17 507.65
Fonds affectés - Loubaresse	22 699.27	22 699.27
Fonds affectés au financement des immobilisations corporelles	3 826 584.17	3 910 892.06
Autres fonds affectés	784 063.92	935 697.97
TOTAL DES FONDS AFFECTÉS		
	5 071 153.03	5 272 156.96
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de fondation	10 000.00	10 000.00
Capital libre généré	556 653.86	556 653.86
Réserve de régulation	955 571.97	1 362 419.31
Réserve de fluctuation de valeur	449 959.75	420 398.07
	1 972 185.58	2 349 471.24
Résultat au bilan de la période quadriennale:		
- Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2021 période quadriennale 2021/2024 (contrat de prestations)	(1 926 529.89)	(1 514 270.00)
- Résultat de l'exercice des activités subventionnées	(23 550.08)	(412 259.89)
- Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2021 période quadriennale 2021/2024 (autres activités)	2 064 586.29	1 491 597.09
- Résultat de l'exercice des autres activités	(30 777.18)	572 989.20
	83 729.14	138 056.40
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION		
	2 055 914.72	2 487 527.64
TOTAL DU PASSIF		
	9 488 994.60	9 547 806.97

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2023

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
RECETTES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Dons et appels annuels non affectés	1 597 021.84	1 417 749.03
Subvention Confédération Suisse - Fedpol	40 000.00	42 500.00
Subventions cantonales DCS	1 100 454.00	947 162.00
Subvention cantonale affectée PCLS	175 000.00	110 000.00
Subventions Ville de Genève	55 000.00	50 000.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	30 000.00	30 000.00
DONS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS PROPRES/SOUTIEN AUX BÉNÉFICIAIRES	CHF	CHF
Dons Budget des Autres	34 565.00	55 285.00
Dons Fondation Gourgas	50 000.00	50 000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	35 000.00	35 000.00
Dons Fondation B. + C. de W.	100 000.00	100 000.00
Dons solidarité	186 000.00	122 200.35
Dons Cours de peinture	15 000.00	0.00
Dons Fonds Vestiaire	563 492.04	193 451.10
Dons Fonds Bel âge	0.00	40 000.00
Dons Fonds Réfugiés	2 400.00	7 000.00
Dons Fonds Junod pers. âgées	0.00	819.00
Dons Fonds nouveaux projets	0.00	50 000.00
Dons Fonds informatique	0.00	110 000.00
DONS FONDS INVESTISSEMENTS	CHF	CHF
Dons Fonds investissement bâtiment	48 000.00	0.00
Dons Fonds investissement machine & mobilier	157 400.00	50 026.38
Dons Fonds investissement véhicules	0.00	194 900.00
Dons Fonds investissement informatique	115 000.00	100 000.00
AUTRES DONS	CHF	CHF
Dons de la Fondation Baur	20 000.00	0.00
Dons Fonds Traite (Fondation OAK)	100 000.00	161 273.00
Dons Fondations privées	2 300 000.00	2 370 000.00
Dons Fonds nouveau Vestiaire Social	0.00	413 000.00
Dons Fonds Tourbillon	0.00	83 000.00
Dons Fondation Soutien CSP	0.00	0.00
Sous-total des dons et subventions	6 724 332.88	6 733 365.86
Recettes d'activités et d'exploitation	5 419 020.47	4 851 777.14
Contributions cantonales aux EdS	1 552 367.35	1 467 567.60
Contribution de la Fondation Nicolas Bogueret	120 000.00	120 000.00
Autres produits	64 797.34	110 736.10
Total des Recettes d'exploitation	13 880 518.04	13 283 446.70
CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Frais de personnel	10 241 272.55	9 476 562.79
Frais généraux	1 833 634.77	1 653 081.02
Frais d'exploitation	210 263.15	71 220.81
Frais d'activités	526 518.85	641 878.77

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Charges pour collecte de fonds	85 950.61	76 978.15
Participations diverses	8 000.00	8 000.00
Bons d'achat et entraide	45 101.06	24 999.93
Amortissements des immobilisations corporelles	409 138.43	336 459.60
Total charges d'exploitation	13 359 879.42	12 289 181.07
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	1 093 861.47	1 009 245.48
Affectations de dons pour les activités du service social	0.00	5 000.00
Total autres charges d'exploitation	1 093 861.47	1 014 245.48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(573 222.85)	(19 979.85)
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	CHF	CHF
Produits financiers	63.40	0.00
Charges financières et frais banques/CCP	(50 475.33)	(11 884.73)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	33 948.41	(520 063.44)
Résultat financier net sur placements	80 605.75	68 854.33
Total produits et charges financiers	64 142.23	(463 093.84)
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES	CHF	CHF
Dons extraordinaires et legs	47 292.66	267 189.54
Produits sur exercices antérieurs	16 117.55	15 352.80
Charges sur exercices antérieurs	(11 943.64)	306.30
Autres charges exceptionnelles	(15 002.80)	0.00
Autres produits exceptionnels	0.00	0.00
Total produits et charges extraordinaires	36 463.77	282 848.64
RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	(472 616.85)	(200 225.05)
RÉSULTAT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	CHF	CHF
Mouvements des fonds affectés pour activités propres et de soutien :		
- Utilisation des fonds	3 518 153.08	3 593 733.48
- Attribution aux fonds	(3 561 457.04)	(3 901 028.45)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations :		
- Utilisation des fonds	404 707.89	303 929.02
- Attribution aux fonds	(320 400.00)	(344 926.38)
Total résultat fonds affectés	41 003.93	(348 292.33)
Part de subvention à restituer (8% des activités subventionnées)	0.00	0.00
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	(431 612.92)	(548 517.38)
ALLOCATION/UTILISATION	CHF	CHF
Dissolution de la réserve de régulation	454 140.00	547 615.00
Attribution à la réserve de régulation	(47 292.66)	(267 189.54)
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	97 418.70	454 764.48
Attribution à la réserve de fluctuation de valeur	(126 980.38)	(25 943.25)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	(54 327.26)	160 729.31

REMERCIEMENTS

AUX PARTENAIRES ET DONATEURS

Merci aux donatrices et donateurs dont les soutiens précieux – petits ou grands – nous permettent de poursuivre nos actions.

Merci aux pouvoirs publics et aux institutions publiques et privées qui nous ont versé des subventions.

Merci aux personnes qui ont fait un legs au CSP.

Merci aux entreprises et aux institutions ayant apporté un soutien au CSP et au Vestiaire social, parmi lesquelles : Alatus Capital S.A., Anthracoke Caloritas S.A., Association Jeanne d'Arc, Audemars Piguet, Atelier Jeca, Banque Cantonale de Genève, Bordier & Cie S.A., Brunshwig & Cie S.A., Ehrismann S.A., Elbaron S.A., Entreprise Berchten S.A., Fiedler S.A., Hermès, Hyseni Constructions S.A., Ingeni S.A., Jacquet S.A., Jérôme S.A., JT International S.A., Lachenal S.A., La Technique solidaire, L'Autre S.A., Loterie romande, le Péché Mignon Sàrl, Naef immobilier S.A., Procter & Gamble International Operations SA, Régie Tournier, Faigle S.A., SIG, Sigma Legal S.A., Société des immeubles Grand Mézel, Tapernoux S.A., V. Guimet Fils S.A.

Merci aux entreprises et aux institutions qui ont œuvré bénévolement et organisé des collectes en faveur du CSP et du Vestiaire social : Association Don du Chœur, Banque Heritage, Banque Pictet & Cie S.A., Benjie of Switzerland, Brunello Cucinelli, Caritas Markt, Caterpillar, Campus Genevois de la Haute Horlogerie, Crédit Suisse, Cycle d'Orientalion de Vuillonex, Eli Lilly S.A., État de Genève, Fondation Foyer Handicap, Generali, Groupe Richemont, Hermès, IATA, J.P. Morgan Private Bank, JTC Trustess (Suisse) Sàrl, Lexmark, Librairie du Boulevard, L'Oréal Suisse S.A., Lombard Odier & Cie S.A., Patch'club Cartigny, Procter & Gamble International operations S.A., Rolex, Saffery Champness S.A., Société des Associations italiennes de Genève, Société Générale, Tot Up, UNHCR, Wavestone, Zedra Trust.

Merci aux donatrices et donateurs du fonds Budget des Autres (CHF 34 565 reçus en 2023). Ce fonds nous permet de dépanner tout au long de l'année des familles et des personnes en situation de précarité.

Merci aux donatrices et donateurs du fonds Solidarité (CHF 186 000 reçus en 2023). Ce fonds nous permet d'aider des personnes qui sollicitent nos services de consultation.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP et au Vestiaire social en 2023 : Anières, Bernex-Confignon, Carouge, Cinq communes, Céligny - Terre Sainte, Mandement, Meyrin, Onex, Petit-Saconnex, Saint-Gervais-Pâquis, Saint-Pierre-Fusterie, Troinex-Veyrier, Versoix.

Merci également à l'Église protestante de Genève qui nous soutient depuis toujours, la compagnie des pasteurs et diacres, ainsi qu'à l'ACASE – Association catholique d'action sociale et éducative, l'Association de l'aumônerie protestante de l'Université de Genève, Church of Scotland Geneva, l'Église française réformée de Bâle, l'Église réformée française et la Maison de la Réformation.

Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier en 2023 : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Carouge, Chancy, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Satigny, Troinex, Vandœuvres, Versoix, Veyrier.

Merci à la Fondation Nicolas Bogueret.

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté ou financer des projets spécifiques : Fondation Agenor, Fondation Baur Alfred et Eugeni, Fonds B. et C. de W, Fondation Claude Guignard, Fondation Caritas Genève, Fondation humanitaire de la Croix-Rouge suisse, Fondation des Gouttes, Fonds Georges Junod, Fondation du Groupe Pictet, Fondation Gourgas, Fondation Hélène et Victor Barbours, Fondation Johann et Luzia Graessli, Fondation Leenaards, Fondation Nantsu, Fondation OAK, Fondation philanthropique Takoha E&D Wanner, Fondation Pierre Demaurex, Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Fondation Suzanne Huber.